**DECLARATION DE LA RÉPUBLIQUE DU CONGO A L’OCCASION DE L’EXAMEN PÉRIODIQUE UNIVERSEL DE LA RÉPUBLIQUE D’AFRIQUE DU SUD**

**10 Mai 2017**

**…………**

**Délivrée par Gérard ONDONGO, Conseiller**

Monsieur le Président,

Le Congo souhaite une chaleureuse bienvenue à la délégation de l’Afrique du Sud.

Mon pays salue l’engagement de l’Afrique du Sud dans le renforcement des capacités des mécanismes internationaux de protection des droits de l’homme notamment par le biais de sa participation financière aux contributions volontaires.

Dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations acceptées lors du dernier Examen, le Congo félicite les efforts de l’Afrique du Sud menés depuis lors, qui se sont traduits entre autres par la ratification du Pacte International relatif aux droits économiques, sociaux et culturels.

Il en est de même, des louables progrès dans les domaines de la santé, l’éducation, l’eau et l’accès à un logement adéquat pour les personnes vulnérables.

Nous encourageons l’Afrique du Sud dans la mise en œuvre effective de son Plan national de développement qui vise en priorité à éliminer la pauvreté et réduire les inégalités.

En fin, dans son processus de consolidation du respect des droits de l’homme, nous souhaiterions faire à l’Afrique du Sud les recommandations suivantes :

1. Faciliter la visite du Rapporteur spécial sur le racisme et la xénophobie ;
2. Prendre les mesures adéquates pour lutter contre les actes de racisme et de xénophobie à l’égard des non-ressortissants;
3. Protéger les personnes atteintes d’albinisme.

**Je vous remercie.**